FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 29-déc.-2018 **Date de révision** 29-déc.-2018 **Numéro de révision** 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Snow Plow Hyd Oil

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Adresse du fabricant

BOSS Lubricants
6303 30 ST SE
Calgary, AB C 1R4

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur (800) 844-9457 **initial**

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH) Substance ou mélange non dangereux au sens du Règlement sur les produits dangereux du Canada.

Éléments d'étiquetage

Aucun

Mentions de danger

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH). Substance ou mélange non dangereux au sens du Règlement sur les produits dangereux du Canada.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas

Autres renseignements

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
PROPRIETARY ADDITIVES	PROPRIETARY	0.1 - 1.0	-	
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	64742-58-1	90 - 100	-	

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique spécifique et le pourcentage de composition sont retenus comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminées. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Pulvérisation ou brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés à produit chimique l'Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge Électrostatique Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Aérer la zone. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Méthodes de nettoyage

Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel anti déflagration. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition L'huile minérale, sous forme de brouillard, est réglementée par les autorités provinciales et varie de 0,2 mg/m^3 (Colombie-Britannique) à 5 mg/m^3 (Alberta, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan). Consulter les sites Web des autorités provinciales en matière de santé et sécurité au travail pour de plus amples détails. Limites d'exposition pour un brouillard d'huile minérale purifiée : rapports de l'ACGIH aux États-Unis : TWA - 5 mg/m^3 et STE : 10 mg/m^3, OSHA aux États-Unis - PEL 5 mg/m^3.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le contact avec les yeux.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	visqueux
Couleur	ambre
Odeur	Aucun
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	175 °C 347 ºF	ASTM D93
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.8676 @15°C	ASTM D1298
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	22 cST @ 40°C	ASTM D445
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	>460
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Stable.
Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit **Inhalation** Aucun danger connu par inhalation.
Contact avec les yeux Ne devrait pas causer d'irritation des yeux.
Contact avec la peau Aucun danger connu pour le contact avec la peau.
Ingestion Aucun danger connu par ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité
Aucun renseignement disponible
Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible
Renseignements sur le produit

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent être retardés.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Cancérogénicité	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité pour la reproduction	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
STOT - exposition unique	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
STOT - exposition répétée	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Danger par aspiration	Non applicable.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Non considéré comme nocif pour la vie aquatique.
Persistance et dégradation	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Transport Canada	Non réglementé
TMD	Non réglementé
DOT	Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux).
LIS/LES	Est conforme à (aux).
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. Autres informations

NFPA **Risques pour la santé** 0 **Inflammabilité** 1 **Instabilité** 0 **Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS **Risques pour la santé** 0 **Inflammabilité** 1 **Dangers physiques** 0 **Protection individuelle** X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée) Valeur plafond
Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID) Classification SGH - Japon
Australia National Industrial Chemicals Notification and Assessment Scheme (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 29-déc.-2018
Date de révision 29-déc.-2018
Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Données pour les dispositions réglementaires

Région	Nom du modèle	Note de révision
Canada	HGHS	2.0

GHS Product Information

Viscosité cinématique - VALEUR 1	36-68 cST @ 40°C
État physique	Liquide
Point d'éclair °C - VALEUR 1	184

Renseignements sur les composants

Canada

SGH Classification

Non dangereux Pas une substance ou un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Substance ou mélange non dangereux au sens du Règlement sur les produits dangereux du Canada.

Mot indicateur Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas